



La situation du moment.

S'il y a bien un congrès qui se mène dans l'action c'est bien le 41ème. Je n'ai pas en mémoire de congrès qui se soit effectivement tenu autant au milieu d'un ensemble d'actions, de revendications portant la question de l'avenir de la société française avec autant d'opiniâtreté au coeur de tous les débats.

Car les débats que nous menons aujourd'hui sont bien de ce niveau là : quelle école voulons nous pour quelle société ?

Nous voulons une école pour tous, contre la sélection et l'élitisme qui reproduisent les inégalités et l'exploitation d'aujourd'hui.

Nous voulons une école gratuite contre la loi de l'argent et de la toute puissance.

Nous voulons une école laïque contre le retour de l'obscurantisme et des discriminations.

Et nous voulons par dessus tout une école POUR l'émancipation des individus, l'épanouissement de chacun, le vivre ensemble et le développement de liens de solidarité ; une école où les consciences primeront sur la bestialité à l'image de la société que nos enfants devront bâtir. A l'image d'un monde qu'il nous faut protéger pour les générations futures.

C'est pourquoi je tiens au nom du Conseil d'administration sortant et du congrès lui même à apporter tout notre soutien aux enseignants, aux lycéens, aux parents qui agissent contre les suppressions de postes, les suppressions d'heures d'enseignement, d'options et de filières de formation, contre la réduction du nombre d'adultes dans les établissements, et pour faire des établissements scolaires des lieux de réussite où il doit faire bon vivre et étudier.

La politique ultra libérale, développée pour l'école.

Face à nos ambitions, nous trouvons un projet d'école libérale qui veut structurer durablement la société française en harmonie avec le projet européen dont il est l'émanation.

Car, rappelez vous, c'est en 2000 à Lisbonne que le voile s'est levé. C'est de là que sortent aujourd'hui les réformes de la carte des langues comme du Bac Pro en trois ans ou de l'enseignement supérieur.

La loi d'orientation Fillon était le navire chargé de mener à bon port le cadre européen, et avec le temps on voit mieux comment le projet Thélot n'était qu'un subterfuge pour mieux nous faire accepter le socle minimum de connaissances, dont le seul mot qui reste est « minimum ».

Certains disaient alors que la loi Fillon n'avait rien à voir avec le rapport Thélot ! Ils estimaient même que le ministre s'était complètement assis sur les propositions de la commission Thélot, et que, finalement, la loi avait été bâclée, qu'elle était sans aucune ambition, qu'elle proclamait des objectifs mais sans se donner les moyens de les atteindre. Et surtout, que derrière cette loi se cachait la volonté de faire des économies.

En réfléchissant ainsi, ces amis très proches hiérarchisaient les deux données du problème : loi Fillon et économies budgétaires. Avec un peu de recul on voit bien que ces deux données sont

indissociables. Les économies budgétaires servent tout autant à dégrader le service public qu'à le restructurer dans le cadre européen déterminé à Lisbonne. Et la loi Fillon trace pour longtemps les réductions d'ambitions et les abandons culturels qui vont libérer autant de financements publics pour mieux laisser la place aux futurs investissements privés.

En effet, même si l'éducation ne figure pas explicitement dans les compétences européennes, la volonté est fortement affirmée par les institutions européennes d'avancer vers la marchandisation de pans entiers de l'école, et de faire des systèmes éducatifs une pièce maîtresse de la construction d'une économie libérale "la plus compétitive" dans le monde.

Ainsi, au delà de leurs personnalités et de leur talent fou pour la concertation, les ministres suivants Ferry, De Robien et Darcos n'ont eu et n'ont qu'un seul objectif : aller à marche forcée vers le but assigné, le cadrage libéral européen. La seule différence dans la vitesse de croisière tient aux mouvements de foule et à la résistance de cette matière républicaine, encore progressiste qui ne veut pas céder. Des restes « soixante huitards » ou « front pop » sûrement ! Et le front anti-CPE est lui encore très vivace.

Mais c'est quoi ce cadrage européen ?

Ce cadrage se résume en un alignement vers le bas de tous les systèmes éducatifs européens car il passe par l'ouverture au marché du secteur économique que représente l'éducation. Marché juteux s'il en est, comme le prouvent l'intérêt que lui portent les grands groupes d'investissement financier internationaux.

Ainsi les sociétés privées qui se développent dans le péri scolaire, ainsi l'externalisation des problèmes pour que de savants médecins viennent à son chevet et puissent encore mieux la saigner.

Ainsi les purges d'amaigrissement qui engraisent le marché et les écoles privées.

Mais ce marché est encore trop corseté et il faut nous attendre dans l'avenir à des attaques frontales bien plus rudes encore qu'aujourd'hui. Ce marché de l'éducation est tenu par deux grandes branches, la branche religieuse essentiellement catholique et la branche publique. La branche religieuse qui ne s'embarrasse pas de morale en matière d'argent, n'a pas eu de mal à s'organiser, à se diversifier, à se restructurer et à occuper du mieux possible l'espace privé.

Le secteur public, lui, est doté de toutes les tares. Non vraiment, il n'est pas aidé. Les enseignants sont peu motivés, les élèves difficiles et les parents démissionnaires. Et comble du manque d'humour, les investissements sont faibles.

Faire une école de la réussite avec ça, la belle affaire ! Mais CA résiste. Il faut donc encore quelques réformes pour l'affaiblir, quelques passes pour l'engourdir et quelques rodomontades pour l'emberlificoter avant de lui mettre l'estocade. Olé !

Les suppressions de postes et d'options d'aujourd'hui, la dégradation des conditions d'enseignement, la réduction de l'espace de l'école publique, ne sont rien à côté de ce qui nous attend. Car la grande majorité des 35000 postes prévus de disparaître en 2009 sont dans l'Education Nationale.

Les grands projets de l'Education Nationale

Dans ce cadre peut-on encore parler de démocratisation du système éducatif de l'Education Nationale ?

Rappelez-vous :

- *Apprentissage à 14 ans.
- * Remise en cause des ZEP.
- * Suppression de postes aux concours de recrutements d'enseignants.
- * Décentralisation des personnels TOS.
- * Suppression de 45 000 emplois en quelques années dans l'éducation Nationale et précarisation des personnels.
- * Socle commun de connaissances réduit au minimum pour une grande partie de la jeunesse
- * Suppressions massives d'options et alourdissement des effectifs par classe.

- * Externalisation du traitement de l'échec scolaire vers les collectivités territoriales (PPRE).
- * Remise en cause de la liberté pédagogique.

A toutes ces mesures, imposées par le gouvernement contre la volonté de la très grande majorité des organisations de parents et des professionnels de l'éducation, trouvent écho dans les autres projets de la droite :

- * CPE
- * Disparition de la carte scolaire et mise en concurrence des établissements.
- * Promotion de l'enseignement privé.
- * Qualifications professionnelles réduites à l'acquisition de compétences immédiatement utilisables dans les entreprises.
- * Remise en cause des diplômes qui sont aujourd'hui reconnus dans les conventions collectives et constituent une certaine garantie pour les salariés...

Et bien sûr l'on doit rajouter les stages de remise à niveau, la polyvalence des enseignements servie par les contrats de remplacement de courte durée, ...

Autant de mesures qui doivent nous interpeller parents, éducateurs, enseignants, citoyens car leur mise en place constituerait de fait la disparition de l'enseignement public de haut niveau en France. L'école publique n'est dans ce cadre pas appelée à disparaître non elle serait destinée à une partie seulement de la population, celle qui n'aurait pas les moyens de ses ambitions ou de son standing.

Lorsque les éducateurs progressistes disent « tous capables », les hérauts du gouvernement répondent « Tous capables de quelque chose », ce qui avait été intériorisé par ceux qui pensaient que le projet Thélot pouvait aboutir à autre chose qu'à un cheval de Troie libéral.

Chaque déficience de l'Education Nationale sur le terrain, chaque enjeu lié aux difficultés sociales ou aux manques de formation, sont repris par les penseurs libéraux pour y apporter la réponse qui permettra d'aller encore plus loin dans la désagrégation du système.

Par exemple que disait notre candidat président :

« Quant au sort fait à nos enseignants, il est inadmissible : leurs rémunérations sont trop basses ».

Et de fait le budget pour 2008 prévoyait 130 millions d'euros pour le financement des heures supplémentaires des enseignants et des personnels de l'Éducation nationale.

Bien sûr cela est contestable, les personnels le contestent, mais nous parents aussi car nous savons pertinemment que la stabilisation des équipes, leur investissement dans les projets des établissements ne se gagnent pas par la précarisation des personnels. A la demande de revalorisation des salaires il ne répond ni amélioration du travail, ni élargissement des missions, ce que nous aurions pu souhaiter, mais fragilisation des statuts et pression sur le pouvoir d'achat.

Autre exemple du même personnage :

«Je souhaite remettre la culture générale au coeur de notre ambition éducative ».

Comme si la suppression de 11 200 postes dans l'Éducation nationale, n'avait aucune conséquence en terme de diversité de l'enseignement, de suppressions d'options, de rationalisation des filières, de surcharges des effectifs dans les classes et sur le nombre d'adultes assurant la tranquillité d'un établissement..

Prenons un élément emblématique de la réussite scolaire, les ZEP. Je citerai là dessus les professionnels de l'Observatoire des Zones d'Education Prioritaires

Conçues dans les années 60, les ZEP sont des territoires où apparaissent des dysfonctionnements très graves du service public d'Education nationale, où celle-ci a décidé d'y créer les conditions d'un

« bon fonctionnement » par la définition et la mise en oeuvre d'un projet de zone inter degrés et partenarial.

Ce sont des mesures exceptionnelles, momentanées (tant que durent les difficultés) dans des endroits particuliers qui sont, heureusement, des exceptions, donc en petit nombre. C'est ainsi que cela s'est mis en place sous Savary, tout au moins c'était alors le but.

Cela a été plus flou en 90, au moment de la première relance des ZEP, et totalement abandonné en 99 par Ségolène Royal : l'éducation prioritaire a alors disparu, c'est devenu une façon de gérer l'école populaire en France puisqu'on a considéré que là où il y avait un certain pourcentage d'enfants d'ouvriers et d'employés on avait « droit » à entrer en ZEP !

Quelles propositions fait l'Observatoire des Zones Prioritaires :

1. Repérage des territoires en vraie déshérence et mise en oeuvre d'un projet de zone piloté et soutenu permettant à l'Education nationale d'apporter le meilleur d'elle-même, c'est-à-dire : avoir des équipes rivées sur un projet de réussite scolaire, ce qui suppose formation, pilotage, stabilité et renouvellement, avec une conviction commune et du temps de concertation sur le temps de travail. Abandonner les contrats de réussite - le concept de contrat dans un système hiérarchisé est absurde - pour des projets de zone adaptés, inter degrés et partenariaux.

2. Repenser l'école française en général à propos de la distribution des moyens : les moduler en fonction de la richesse de chaque territoire, de façon automatique. Telle composition sociale donnerait droit à telles dotations. Cela se fait déjà, mais à peine. Le Conseil d'Etat, en 1995, a donné son feu vert pour une telle mécanique.

Et il a fallu attendre 2008 pour que l'Académie de Versailles le mette en oeuvre en faveur du Val d'Oise.

Oui mais...

Il ne s'agit que de redistribution à l'intérieur d'une même dotation. Et le problème d'aujourd'hui, c'est ce que met en cause le gouvernement, c'est bien la hauteur de la dotation puisque celle-ci doit correspondre à ses objectifs cités précédemment.

D'autres le disent, ce dont nous avons besoin, c'est de créer un outil pour combattre les inégalités en conjuguant de l'éducatif, du social, de la démocratie, et cela suppose des moyens sans précédent, par exemple, pour lier formation et recherche avec les pratiques de terrains des zones dites difficiles.

La question de la démocratie, c'est de s'appuyer sur les parents d'élèves des quartiers populaires : aidons les à prendre la parole, sachons écouter les questions qu'ils posent ; elles interrogent sur les contenus et les pratiques ; trouvons à inventer des cadres de débat qui, sans porter atteinte à la professionnalité des enseignants, rompent avec l'opacité des pratiques de l'école.

Je crois que nous parents, ne pouvons qu'être en accord avec cela.

Au niveau éducatif quelles sont les tendances impulsées par l'Education Nationale dans le 95

Fin de la scolarisation des moins de trois ans. Fusions des écoles. Rationalisation du secondaire,. Externalisation des actions péri éducatives et du soutien.

La baisse démographique dont on nous rabat les oreilles à longueur d'année pour justifier les réductions de postes et de budget est un argument fallacieux qui montre bien l'incohérence du système. Ainsi, si effectivement aujourd'hui le second degré perd en effectifs, la nation devrait profiter de ces conditions pour assurer un enseignement de qualité pour tous et atteindre le niveau d'excellence indispensable pour l'avenir économique et culturel de la France. Au lieu de cela on détruit l'enseignement public, on fabrique de l'échec scolaire et humain, on affaiblit le potentiel national à l'heure de la mondialisation.

Et cela, alors que dans le même temps, chacun se félicite du niveau de natalité de la France, le premier pays Européen pour le taux de fécondité et le deuxième pour le taux de natalité (derrière

l'Irlande). Et tous ces petits qui arrivent dans le premier degré comment les accueille-t-on ? Quelle ambition pour eux ? Rien, nada, on les met en attente avant de les accueillir les trois ans passés, et demain les 5 ans ? Et on charge les classes de plus en plus.

Ainsi cette année, malgré une répartition académique plus favorable que les années passées, ce sont 23 postes de plus pour 700 élèves qui tapent à la porte. Un pour 30,5. C'est la norme académique vers laquelle on va puisque les hérauts du ministère s'évertuent à nous indiquer que la disparition des ZEP est avancée.

Et dans le même temps on restructure les écoles maternelles et élémentaires, on les regroupe, on profite du manque de candidats aux postes de direction pour faire des fusions rampantes et, si l'on n'y prend garde, on se retrouvera demain avec des monstres d'écoles primaires à 15 ou 16 classes. Attention ça existe déjà aujourd'hui. Des établissements équivalents en effectifs à des collèges mais évidemment sans les moyens de ceux-ci.

Alors, dans quelles conditions ces enfants arriveront-ils un jour fatalement dans le secondaire ?

Est-ce que l'on peut croire que les stages de remise à niveau suffiront pour rattraper les enseignements non effectués ou mal effectués pendant l'année ?

Voici les comptes pour le Val d'Oise de l'économie d'échelle effectuée sur le dos de l'immense majorité des élèves du primaire.

Nous avons à ce jour d'après les chiffres de l'Inspection Académique 130.928 élèves en maternelle et élémentaire. Avec la suppression de l'école du Samedi matin ce sont donc 35 semaines de cours pour une moyenne de deux heures par semaine qui disparaissent (soit 70 heures par élève) et au total 9.164.960 heures reprises aux élèves du Val d'Oise. Bien sûr une partie de ces heures est redistribuée mais seulement aux plus en difficulté (6 maxi par classe) en élémentaire soit 1.327.200 heures et 454.300 autres heures seraient redistribuées pour les stages de remise à niveau des CM1/CM2. Au total les élèves du Val d'Oise perdront donc 7.383.460 heures d'enseignement. Voilà le tour de passe-passe réalisé par le ministère pour tous les élèves de France et en particulier pour le Val d'Oise. Ces heures sont-elles de trop ? Comment s'en passer sans amoindrir le contenu de l'enseignement ?

C'est tout l'enjeu des nouveaux programmes qui n'ont de nouveau que le nom car ils devraient être en fait appelés « rétroprogrammes pour le libéralisme éducatif ».

Alors tant mieux si dans leur grande et parfois cacophonique diversité, parents, enseignants, associations, syndicats, pédagogues de tout bord, politiques épris de l'école publique, tous rejettent ces réformes qui vont affaiblir le potentiel de la nation et compromettre l'avenir de nos enfants.

Quant au secondaire on n'en finit plus de le tailler en pièces, de réduire l'enseignement des langues et des options, de supprimer les enseignements qui faisaient les spécificités et l'attractivité des établissements. Si c'est pour donner à tous les mêmes bases de réussite, d'accord. Mais si c'est pour tirer tous les établissements vers le bas alors non résolument non.

De plus, toutes ces économies que l'Education Nationale, l'Etat fait au détriment des élèves sont de fausses économies. En fait elles renvoient les dépenses vers les collectivités territoriales. Ainsi, par exemple, l'apprentissage des arts dans les nouveaux programmes. Comme cela se résumera à l'histoire de l'art et non à la pratique, les élèves qui voudront voir de quoi il en retourne seront invités à se rendre dans les conservatoires municipaux ou associations éventuelles. Comme chacun le sait les conservatoires municipaux sont vides et ne coûtent rien à la collectivité.

De transfert de compétences en transfert de charges, l'Etat renvoie au bout de la chaîne sur les citoyens la prise en charge des besoins fondamentaux. C'est la fin programmée de la solidarité et de la cohésion nationale.

C'est pourquoi nous ne pouvons que nous réjouir que des maires, des conseils municipaux du Val d'Oise aient refusé de se plier aux demandes de l'Inspection d'Académie qui a voulu imposer la mise en place des stages de remise à niveau lors des dernières vacances. Féliciter aussi les enseignants qui ont refusé ce chantage et convaincu leurs collègues de ne pas boire de ce venin. C'est avec eux tous que nous résister au rouleau compresseur sarkozyen, c'est avec eux tous que nous devons construire l'éducation de demain.

C'est d'ailleurs avec ces mêmes partenaires que nous menons aujourd'hui l'action pour que laïcité se conjugue avec progrès, avec justice, avec égalité et c'est pourquoi, avec eux, nous nous opposons au financement toujours plus grand des écoles privées par des fonds publics. Nous demandons l'abrogation de l'article 89 sur ces financements et exigeons que ceux ci aillent aux écoles publiques scandaleusement sous dotées.

Et parmi nos partenaires il y en a un qui s'affirme c'est le Conseil Général du Val d'Oise.

Un département qui veut opérer des changements

Le Val d'Oise : un département qui poursuit sa mutation sur le plan économique, sur le plan urbanistique, sur le plan social. Je ne reviendrai pas dans le détail sur les caractéristiques du Val d'Oise. Elles n'ont pour l'essentiel pas changé depuis le rapport de l'an dernier. Mais ce que nous disions a été confirmé par le rapport du CDEN du 17 décembre 2007 qui a souligné l'importance de la précarisation d'un grand nombre de familles val d'oisiennes.

39,1% des familles du Val d'Oise sont socialement défavorisées. 36,5% se retrouvent au collège.

Cette donnée était jusque là sous estimée par le Rectorat dans la répartition des moyens d'enseignement. Il était donc naturel que nous fassions reconnaître ce handicap supplémentaire et qu'un rectificatif soit apporté pour la rentrée 2008. Mais ce rectificatif ne suffira pas pour nous apporter les dotations dont nos établissements ont besoin et l'action des lycéens, des enseignants et des parents est donc légitime et mérite d'être ardemment soutenue.

Mais une donnée essentielle a changé dans le Val d'Oise récemment.

Au niveau départemental les dernières élections ont porté une nouvelle majorité. Une majorité de gauche, ce qui est historique, de laquelle nous attendons la prise en compte des aspirations et des besoins des familles et des élèves.

Nous souhaitons pour notre part que cette nouvelle majorité puisse concrétiser au plus vite les projets qui étaient les nôtres pour les collégiens du département.

Ces projets sont nombreux mais, dès maintenant, trois chantiers essentiels vont constituer les priorités sur lesquelles nous centrerons nos demandes au nouveau Président du département et à son équipe.

Ces priorités sont :

1. Restauration : mise en place d'un véritable quotient familial qui concrétisera l'ambition d'obtenir qu'à terme tous les élèves puissent bénéficier d'une restauration collective de qualité. Que tous puissent faire de la pause méridienne, un temps de découverte, d'échange, de repos et de bien être favorable aux enseignements de l'après-midi. Que tous, des plus démunis aux plus aisés, puissent enfin connaître une véritable unité d'enseignement. L'annonce d'un tarif de droit commun qui se situe à moins d'un euro pour les premiers prix et sans augmentation pour les autres bénéficiaires va dans le bon sens et renvoie aux oubliettes les mauvais calculs que nous avons alors dénoncés de l'équipe précédente.

2. Poids des cartables: cette question va de paire avec la modernisation des équipements d'enseignement des collèges en particulier. Nous souhaitons pour notre part que dès la rentrée prochaine, les élèves de 6ème et de 5ème puissent bénéficier d'un demi jeu de livres par classe. Cela afin d'accompagner la mise en place progressive d'une solution numérique qui devra prendre en compte les possibilités des familles, leur composition mais aussi la formation des enseignants et l'évolution des formes d'enseignement. Nous sommes pour notre part tout à fait prêts, comme nous l'avions également indiqué à l'ancienne majorité, à travailler en partenariat avec le Conseil général pourvu que cela soit dans le sens de l'intérêt de tous et notamment de la santé de nos enfants.

3. Handicap : nous souhaitons pour notre part que le Conseil général pèse de tout son poids et de toutes ses responsabilités pour un audit et une amélioration des procédures en matière d'intégration

des enfants handicapés. La responsabilité de l'Etat est majeure en la matière. Mais le Conseil général a aussi ses propres responsabilités et doit intervenir auprès de la Maison départementale et des différents établissements situés sur son territoire pour alléger le poids des familles et permettre une véritable scolarisation accompagnée des enfants.

4. Transports : Il est temps qu'un chantier en profondeur soit mis en place pour que l'inégalité sociale existante ne soit pas doublée d'une inégalité territoriale qui, par manque d'équipements publics, rajoute des handicaps aux handicaps.

Voilà les quatre priorités qui nous paraissent essentielles pour le partenariat souhaité avec la collectivité territoriale de référence pour notre département. Des contacts sont pris qui laissent envisager des développements très positifs mais nos partenaires savent bien à quel point nous serons vigilants pour que les engagements pris devant les électeurs soient tenus, et nous y apporterons notre contribution à la mesure de nos moyens.

Les parents à leur place

Les parents d'élèves, nous le savons bien, doivent prendre toute leur place à l'école. Ce n'est pas un vœu c'est une obligation issue de la pratique. Tant pour la réussite scolaire de leur enfant que pour le bien commun, la présence des parents s'impose dans les conseils d'école, les conseils de classe, les organismes paritaires et autres lieux de débat et de réflexion.

Néanmoins, être parent d'élève à l'école est un combat aux multiples facettes !

Il s'agit d'abord de défendre le droit des enfants à une scolarité épanouissante où l'on respecte son rythme de vie, ses motivations, ses projets. Une scolarité où les adultes présents l'aident à se construire tant sur le plan humain, que citoyen et professionnel. L'expérience récente des mouvements lycéens montre bien la capacité de nos enfants à se prendre en charge, à s'organiser, à porter des revendications collectives, à développer une expression multiple. Elle a aussi montré à quel point ils avaient sur ces moments là également besoin de nous. L'expérience s'acquiert certes mais elle s'appuie aussi sur une connaissance qui peut être transmise.

C'est en cela que le rôle des associations de Parents d'Elèves est essentiel, et plus encore celui d'associations fédérées au sein d'une fédération départementale et nationale comme la notre. Oui, car notre action fait la différence avec celle menée, avec parfois beaucoup d'énergie certes, par des individuels ou des regroupements d'individus qui ne peuvent agir, peser sur les choix dépassant l'établissement. Ainsi et il faut le dire, ce qui avancera en matière de quotient familial dans les collèges sera en grande partie due à l'action menée par les parents FCPE du 95. De même pour la question du poids des cartables. Cette action menée nationalement aura dans le Val d'Oise une efficacité nous l'espérons décuplée par les modifications politiques que nous connaissons.

Ces sujets ne pouvaient pas avancer de façon individuelle dans les collèges pris séparément. Chacun ici est bien placé pour mesurer les obstacles rencontrés à chaque fois que les questions ont pu être soulevées. C'est globalement que la réponse devait être élaborée, certes en prise avec les préoccupations locales, mais applicable sur tout le territoire par souci d'équité et de solidarité.

Si aujourd'hui la FCPE du Val d'Oise est, et de loin, la première fédération d'associations locales de parents d'élèves ce n'est certes pas pour nous déplaire mais certes pas non plus pour nous complaire. C'est une bataille permanente qu'il nous faut mener pour nos valeurs, contre l'individualisme dans lequel certains tentent de nous enfermer, pour une véritable démocratie participative, pour la reconnaissance de notre juste représentativité. Continuons ensemble et menons les actions nécessaires à l'amélioration de la scolarité de tous les enfants ; c'est cela qui nous fera tous progresser. Et quand je dis tous, je veux bien sûr aussi parler de tous ceux qu'aujourd'hui certains

voudraient exclure. Notre engagement collectif et pour nombre d'entre nous également individuel au sein du RESF est la marque de notre investissement profond et durable au service de l'égalité, de la justice, des droits de l'individu

Nos engagements pour l'année à venir.

Nos engagements tiennent en un chantier, c'est la mise en place des Etats Généraux de l'Education.

C'est le travail que nous voulons engager lors de ce congrès et que nous voulons poursuivre dans les mois qui viennent avec tous les partenaires qui voudront nous y rejoindre pour un aboutissement au Printemps 2009. Pourquoi une telle initiative ?

Parce qu'il est temps de dire haut et fort que la Val d'Oise a du potentiel, que le Val d'Oise mérite que l'on investisse en lui, que les élèves, les familles, les enseignants, les collectivités locales du Val d'Oise ont de grandes ambitions pour eux mêmes et pour tous ensemble.

C'est pourquoi nous considérons que l'outil d'éducation dans le Val d'Oise doit être revisité, mesuré à l'aune de nos ambitions collectives et porté par l'ensemble de la communauté éducative. Et dans ce cadre, l'Etat, le Rectorat, l'Inspection d'Académie doivent jouer un rôle d'une toute autre nature que ce n'est le cas aujourd'hui, pour mettre l'école au service de l'enfant et donner aux membres de la communauté éducative les moyens de leur participation.

Mais ce chantier c'est le vôtre, le nôtre, il démarre aujourd'hui par une définition collective des enjeux, du cadre partenarial et des modalités de mise en oeuvre.

Alors bon courage et mettons-nous y toutes et tous.